

# Lisez-moi V3.02.017 – 26 janvier 2026



## V.3.02.017 / 26 janvier 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.017 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► **Recalcul des bulletins 2026 – obligatoire**

Suite à un reparamétrage de la fin des taux réduits, il convient de recalculer tous vos bulletins 2026 avant de créer vos fichiers DSN. Si vous ignorez cette action, vous aurez des écarts sur vos déclarations Urssaf.

Cela concerne uniquement les cotisations patronales.  
Cela n'impacte pas la rémunération des salariés.

### ► **Bulletins de février et suivants**

**Merci d'attendre une version corrective pour saisir vos bulletins de février et suivants.**

### ► **Dépôt DSN**

L'onglet de dépôt de la DSN 2026 est ouvert.

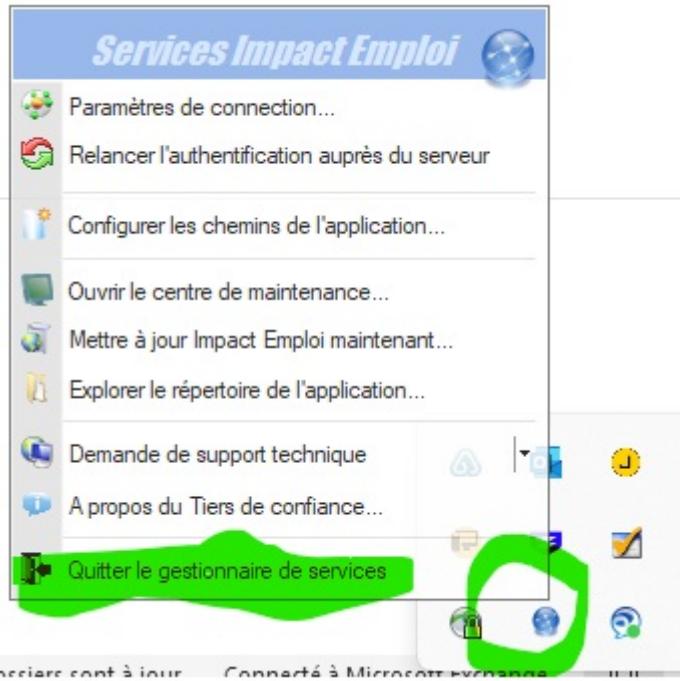
### ► **Téléchargement de la mise à jour**

**Merci de fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail (fenêtre de messagerie, document PDF...) durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.**



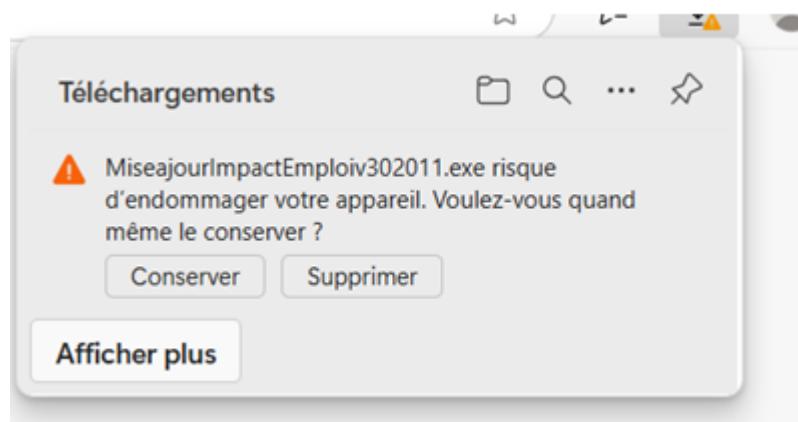
**Installation multiposte :** il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »

RETOUR SOMMAIRE



PARAMETRAGE

► **CCN familles rurales – Prévoyance**

les cotisations de prévoyance ont été mises à jour

► **Artistes -Thalie santé**

La cotisation médecine du travail Thalie santé est développée.

Elle est reversée au partenaire Audiens via la DSN. Ainsi les informations déclaratives figurent sur la FPOC de la prévoyance.

Il convient de créer un contrat Thalie dans le module prévoyance avec la caisse Audiens de sélectionnée.

► **CCN des acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)**

Les cotisations prévoyance ont été mises à jour.

► **Paramétrage contrat CDII**

La coche ICP 10 % est cochée par défaut pour calculer le 10<sup>ème</sup> de la quotité de travail au titre de l'indemnité compensatrice de congés. Celle-ci ne peut être retenue dans le calcul de la réduction générale de cotisation.

Impact Emploi - [Fiche administrative contractuel] Impact Emploi - [Gestion des contrats]

<b>Informations sur la période</b>	<b>Informations contrat</b>
- Date début : 01/01/2025 Embauche	<b>Age requis :</b> ✓ âge minimum : sans ✓ âge maximum : sans
- Date fin : Saisir un motif de changement	<b>horaires du contrat requis :</b> ✗ horaire minimum : 1 ✓ horaire maximum : 169
<b>Caractéristiques du contrat</b>	
- Début Contrat : 01/01/2025	<b>Temps</b>
- Type contrat : sans exo	- Unité de mesure : <input type="button"/>
	- Quotité de travail l'entreprise : 0,00
	- Quotité de travail du contrat : 0,00
	- Mod. exercice : <input type="button"/> 0,00 %
- Nature contrat : <input type="button"/>	<b>Informations complémentaires</b>
- ICP10% <input checked="" type="checkbox"/>	- Libellé emploi : <input type="button"/>
- Fin cont. prév. : <input type="button"/>	- Statut catégoriel : Non Cadre
	- Fonctionnaire : Non Fonctionnaire
	- Retraite : Non Retraité
	- Détaché/Epat... : Non concerné
	- Lieu de travail : 32494917100023
<b>Exoneration</b>	
- Nature : Aucune	<b>Options</b>
<b>Période d'essai</b>	
- Date début : <input type="button"/>	- Date fin : <input type="button"/>
- Régime Alsace / Moselle : <input checked="" type="checkbox"/>	- Calcul automatique du plafond : <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Paramétrage du taux AT (au 27/01/2025)</b>	
- Risque AT : <input type="button"/> <input type="button"/> - Taux : 0,00	- Taxe sur les salaires : <input checked="" type="checkbox"/>
	- Formation Professionnelle : <input checked="" type="checkbox"/>
	- Taxe Spécifique CFP : <input type="checkbox"/>
	- Retenue fiscale à la source : <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Historique des messages</b>	
<b>NOUVEAU</b>	<b>Enregistrer</b>
	<b>Annuler</b>

Si vous n'optez pas pour la mensualisation du nombre d'heure au contrat. il convient de la décocher.



## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2026 sont livrées.



## CORRECTION D'ANOMALIES

### ► ICCP 10 %

L'anomalie est corrigée, vous pouvez recalculer vos bulletins.

### ► Complément maladie – bases forfaitaires

Le complément maladie ne se calcule plus. Vous pouvez recalculer vos

bulletins, pour annuler cette cotisation.



## AUTRES DECLARATIONS

### ► DRA

L'aide au remplissage est disponible.



## RAPPELS

### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2026, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est à installer sur votre poste de travail.



Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.

Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un

autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

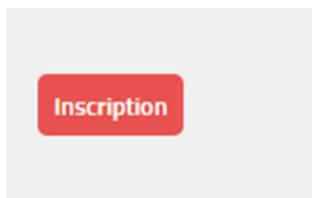
**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information:** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



---

**Lisez-moi V3.02.016 – 15 janvier 2026**



L'équipe Impact Emploi vous souhaite une bonne année 2026 !

---

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2026 sera ouvert fin janvier, lors de la livraison de la version 3.02.017.

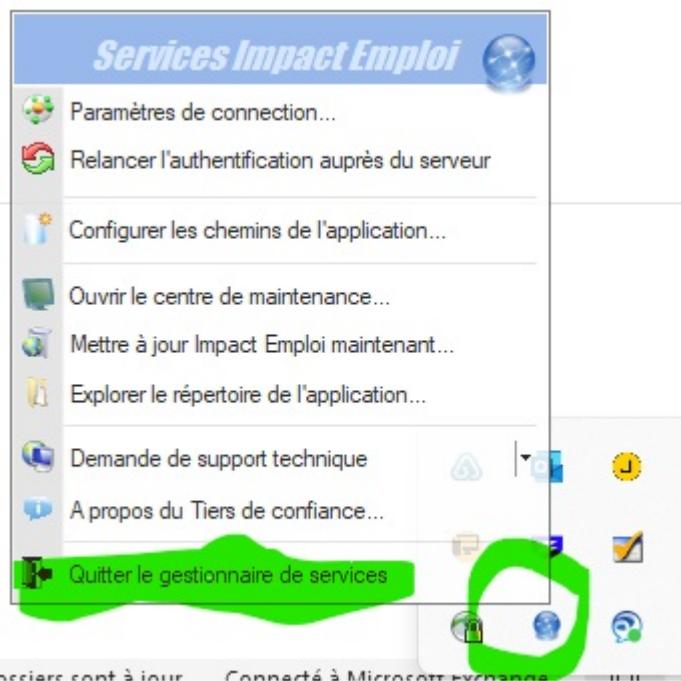
## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



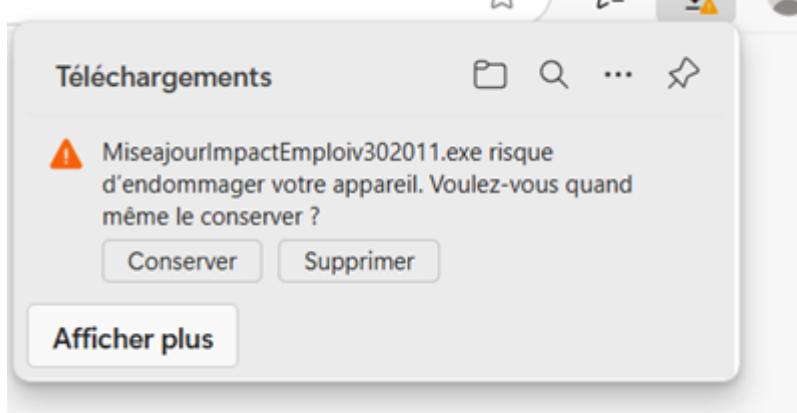
**Installation multiposte :** il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »

RETOUR  
SOMMAIRE



## PARAMETRAGE

### ► Paramétrage annuel

**Cette version d'Impact emploi intègre les nouveaux paramétrages annuels (Plafonds / SMIC / Taux / barèmes / Prévoyances paramétrées / Indemnités / Taux CCN...)** -



**Attention : Veillez à modifier manuellement les valeurs non paramétrées (les taux de prévoyance, mutuelle non paramétrés , les taux retraite non paramétrées, taux horaire des conventions collectives non paramétrées...).**



**Artiste** : les contributions et cotisations salariales sont paramétrées. Il reste la cotisation santé patronale à paramétrier.

Vous pouvez d'ores et déjà calculer vos bulletins pour que le salaire soit versé. A la livraison de la prochaine version, il conviendra de recalculer les bulletins.

► **RGDU (Réduction Générale Dégressive Unique) :**

La nouvelle exonération patronale qui remplace la réduction générale dégressive est développée.

Dans l'attente de la mise à jour du BOSS, voici un lien pour retrouver toutes les informations de cette nouvelle exonération et son calcul : [Réduction générale dégressive unique \(RGDU\) de cotisations patronales | Service Public Entreprendre](#)

Focus concernant les CDII : Pour répondre à la consigne Urssaf, 10 % du montant des heures inscrites au contrat seront retirés du calcul pour l'application de la réduction générale.

Il convient de garder la case 10% ICP cochée pour mettre à jour le calcul.

► **CCN des entreprises privées du spectacle vivant (IDCC 3090) :**

La contribution CASVP est revalorisée.

► **CCN Eclat : valeur du point :**

A compter du 1er janvier 2026, **la valeur du point V1 de la CCN Eclat passe à 7.23 €**

A compter du 1er janvier 2026, **la valeur du point V2 de la CCN Eclat passe à 6.81 €**

► **CCN du SPORT**

• **Contribution patronale conventionnelle pour le paritarisme :**

A compter du 1er janvier 2026, le **taux de la contribution patronale conventionnelle pour le paritarisme passe de 0.08 % à 0.09 %**.

► **CCN Familles Rurales**

La **valeur du point** de la CCN Familles rurales est **revalorisé à 5.61 €**.

## ►CCN Spectacle Vivant Privé

Les cotisations frais de santé pour les permanents ont été mises à jour.

### Socle de base

1.44 % du PMSS au 1er janvier 2026

### Annexe II

1.84% du PMSS au 1er janvier 2026

## ►CCN des acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Les cotisations frais de santé et prévoyance ont été mises à jour.



## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2026 ont été développées mais seront livrées dans la prochaine version.



## AUTRES DECLARATIONS

## ► Taxe sur les salaires

L'aide au remplissage est disponible, dans la gestion des déclarations, au niveau de l'onglet « Annuelles »

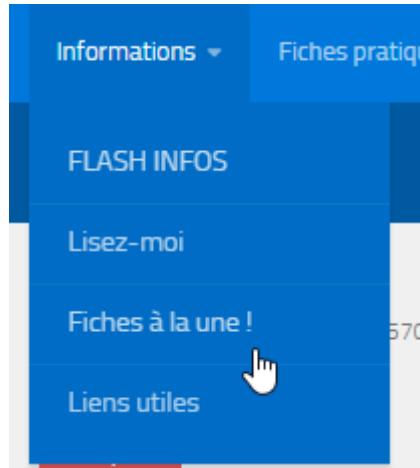




## RAPPELS

### ► Rubrique Flash Infos :

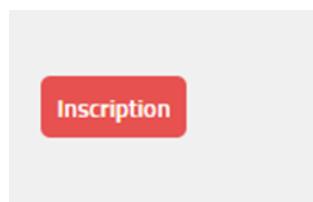
pensez à consulter très régulièrement la rubrique FLASH INFOS pour être informé des dates de mises à jour, problèmes Net-entreprises, ...



### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons

et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Ajouter un contrat de prévoyance](#)
- [Modification d'un contrat de prévoyance- au niveau de l'employeur](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

---

## Lisez-moi V3.02.015 – 3 décembre 2025



### **V.3.02.015 / 3 décembre 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.015 d'Impact emploi association.

---

#### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



## INFORMATIONS IMPORTANTES

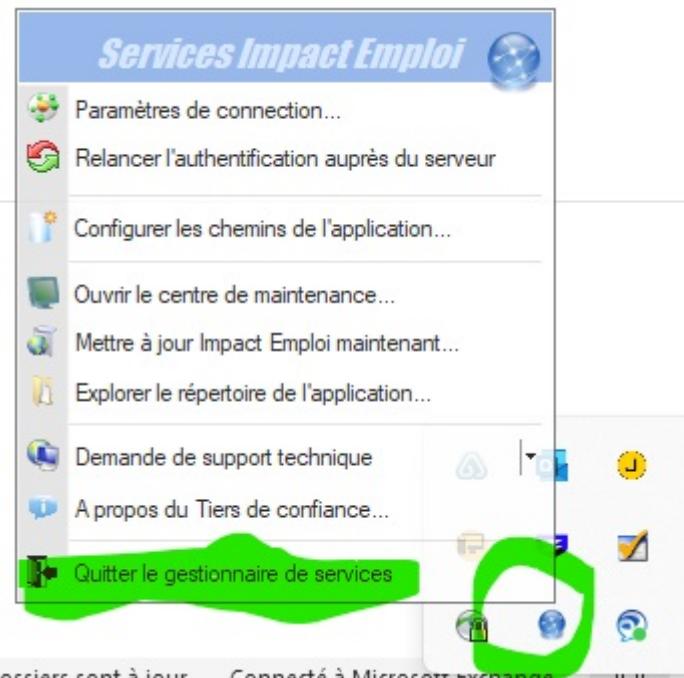
### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



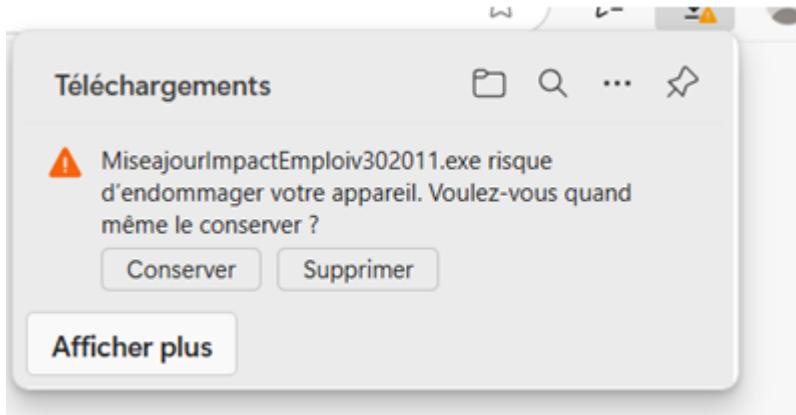
**Installation multiposte :** il convient de **fermer le logiciel et le gestionnaire de service sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

---

#### ► **Prise en charge des demandes d'assistance**

Nous sommes en pleine réorganisation de l'assistance suite à des changements de personnels. Les délais de prise en charge de vos demande peuvent être allongés. Nous vous invitons à être vigilant concernant vos saisies.

Les prises en charge d'assistance sont priorisées, en fonction des sujets :

- 1/ Blocage ou accès au logiciel
- 2/ Appui à l'installation des mises à jour
- 3/ Déblocage des dépôts DSN
- 4/ autres demandes dont modifications de contrats

---

#### ► **Déclaration fin de contrat**

Les modalités **annule** et **annule et remplace** sont livrées dans cette version.

Nous attirons votre attention sur le fait de **bien faire la distinction entre une DSN évènementielle fin de contrat Annule et une Annule et remplace**.

**En effet, il en est de votre responsabilité de procéder à l'envoi du bon type de DSN selon votre cas.**

**Pour rappel** : la DSN évènementielle fin de contrat annule permet l'annulation d'une fin de contrat après envoi d'une DSN évènementielle fin de contrat transmise et acceptée, et la DSN évènementielle fin de contrat annule et

remplace permet la modification d'une fin de contrat après envoi d'une DSN évènementielle fin de contrat transmise et acceptée.

---

**A noter : nous tenons à vous rappeler de veiller autant que possible à la fiabilisation des informations concernant la déclaration d'une fin de contrat afin d'éviter d'avoir à effectuer une modification future.**

Précision : Vous ne retrouverez pas l'attestation employeur rematérialisée (AER) sur le site de France Travail mais seulement sur le site de net Entreprise.

[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique](#)

---

► **TOPAZE** :

Le service TOPAZE pour la récupération des taux PAS des nouveaux salariés est fermé.

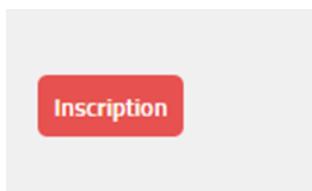
Vous devez utiliser le signalement ADV développé dans le logiciel : [consultez la fiche pratique signalement ADV](#)

---

► **Accès aux fiches pratiques** :

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.





## ADMINISTRATIF EMPLOYEUR

### ► DSN 2026 – Service de Prévention et de Santé au Travail

La saisie du service de santé au travail sera obligatoire dans les fichiers DSN 2026.

Si vous ne l'avez pas déjà renseigné dans le logiciel, pensez à récupérer l'information auprès des employeurs.

Elle se saisit ici :

Impact Emploi - [Fiche administrative employeur]

**Fiche administrative employeur**

Siret : 00014 ... Raison soc. : ASS ASSOCIATIONS Monsieur le Président - Archivé : Non

**Organismes collecteurs**

Type de caisse	Régime	Nom organisme
Urssaf	Général	287 - URSSAF de NORMANDIE
Assurance chômage	Général	POLE EMPLOI BASSE NORMANDIE
Retraites complémentaires	Général	HUMANIS (Abelio) /
Formation professionnelle	Général	OPCO Santé
Médecine du travail	Général	

EDI  Ajouter Supprimer

Navigation

**Général**

Créer un employeur :  Fiche vide

Modifier un employeur :  Ouvrir  Enregistrer

Editions :  Courriers types

- Retour à l'écran principal
- Convention collective
- Identification des organismes
- Retraite complémentaire
- Prévoyance/Retraite
- Identification recette des impôts
- Taux accident du travail
- Coordonnées bancaires et mode de
- Formation professionnelle
- Informations complémentaires
- Liste des salariés
- Historique des messages

MODIFICATION | QUITTER

NB : Une actualisation du référentiel est effectué dans cette mise à jour.

A noter qu'une erreur technique ne permet pas d'afficher les caisses pour les employeurs relvant de l'Urssaf de Normandie. Afin de faire apparaitre la liste, il convient de reselectionner au niveau de l'organisme : 287- URSSAF de NORMANDIE.

Pour rappel , l'adhésion au Service Santé du Travail (médecine du Travail) est une obligation qui est à la charge de l'employeur. l'employeur doit être en possession d'une facture ou d'une attestation d'adhésion.

 RETOUR  
SOMMAIRE



## ADMINISTRATIF SALARIE

 RETOUR  
SOMMAIRE



## BULLETIN DE SALAIRE

 RETOUR  
SOMMAIRE



## RAPPELS

### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est disponible sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.15**:



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

#### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**

RETOUR  
SOMMAIRE



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Utilisation du service de déclaration fin de contrat de travail unique](#)
- [Exécuter une requête](#)
- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**



---

**Lisez-moi V3.02.014 – 15 octobre 2025**



## V.3.02.014 / 15 octobre 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.014 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

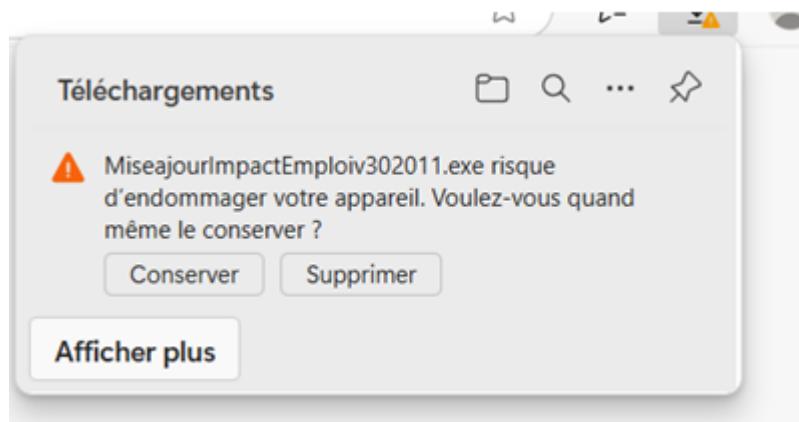


**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et acceptez si besoin les autorisations de lancer les séances, lorsque ce type de message apparaît.

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

---

#### ► Fin de Windows 10

Malgré les annonces de Microsoft, Impact Emploi reste fonctionnel avec Windows 10.

---

#### ► DSN 2026 – Service de Prévention et de Santé au Travail

La saisie du service de santé au travail sera obligatoire dans les fichiers DSN 2026.

Si vous ne l'avez pas déjà renseigné dans le logiciel, pensez à récupérer l'information auprès des employeurs.

Elle se saisit ici :

**Impact Emploi - [Fiche administrative employeur]**



# **IMPACT EMPLOI**

## **Fiche administrative employeur**



Siret :	00014	Raison soc. :			
Forme jur. :	ASS	ASSOCIATIONS	Monsieur le Président	- Archivé :	Non
<b>Organismes collecteurs</b>					
Type de caisse	Régime	Nom organisme			
Urssaf	Général	287 - URSSAF de NORMANDIE			
Assurance chômage	Général	POLE EMPLOI BASSE NORMANDIE			
Retraites complémentaires	Général	HUMANIS (Abelio) /			
Formation professionnelle	Général	OPCO Santé			
Médecine du travail	Général				

**EDI**  **Ajouter** **Supprimer**

**Médecine du travail**

**EDI**  **Ajouter** **Supprimer**

**Navigation**

**Général**

Créer un employeur :  Fiche vide

Modifier un employeur :  Ouvrir  Enregistrer

Editions :  Courriers types

- Retour à l'écran principal
- Convention collective
- Identification des organismes
- Retraite complémentaire
- Prévoyance/Retraite
- Identification recette des impôts
- Taux accident du travail
- Coordonnées bancaires et mode de
- Formation professionnelle
- Informations complémentaires
- Liste des salariés
- Historique des messages

**NB :** Une actualisation du référentiel sera effectué lors d'une prochaine mise à jour.

---

### ► **Déclaration fin de contrat**

Nous sommes toujours en cours de développement concernant l'annulation d'une déclaration de fin de contrat transmise et conforme et l'annulation et remplacement d'une déclaration de fin de contrat transmise et conforme.

Précision : Vous ne retrouverez pas l'attestation employeur rematérialisée (AER) sur le site de France Travail mais seulement sur le site de net Entreprise.

**A noter : nous tenons à vous rappeler de veiller autant que possible à la fiabilisation des informations concernant la déclaration d'une fin de contrat afin d'éviter d'avoir à effectuer une modification future.**

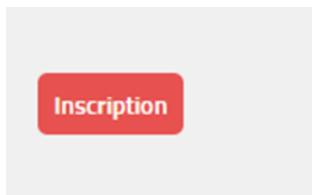
[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique](#)

---

## ► Accès aux fiches pratiques :

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Requête RQTH

Une requête **69 – Salarié RQTH** est à votre disposition pour identifier les salariés concernés.

### ► Aide au remplissage France Travail

L'aide au remplissage a été revue pour corriger les anomalies d'affichage.

La requête **76 – Attestation pôle emploi** est à votre disposition pour récupérer les salaires des 24 derniers mois. Un mode opératoire pour l'utiliser est présent dans ce lisez-moi : : [Lisez-moi V101 – août 2021 – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)

### ► Agenda

Vous avez la possibilité de purger les informations affichées sur l'agenda. une fiche pratique est à votre disposition : [Purger-l'agenda](#)



## BULLETIN DE SALAIRE

### ► Prime conventionnelle

Une nouvelle rubrique a été ajoutée dans « Données conventionnelles ». Vous pouvez précisez son intitulé dans la zone libellé libre :

**Impact Emploi - [Bulletin de salaire]**

**Fiche du bulletin de salaire**

Siret	4	Raison sociale	[REDACTED]
NNI	[REDACTED]	Salarié	CHEZ SOI
Mars 2025	Periode d'emploi	01/03/2025 au 31/03/2025	1er Trimestre 2025
Quotité	10,00		
Salaire de base	280,00		

Données conventionnelles		Pénibilité		
Libellé	Complément Libellé	Montant	Début rattachement	Fin
Indemnité différentielle de reprise		0,00	01/03/2025	
Salaire additionnel		0,00	01/03/2025	
Acquisition compétences palier 1		0,00	01/03/2025	
Acquisition compétences palier 2		0,00	01/03/2025	
Acquisition compétences palier 3		0,00	01/03/2025	
Acquisition compétences palier 4		0,00	01/03/2025	
Indemnités de maintien de salaire		0,00	01/03/2025	
Prime personnelle		0,00	01/03/2025	
Prime conventionnelle		0,00	01/03/2025	

<b>Brut</b>	280,00	<b>Net imposable</b>	228,19
<b>Net à payer avant imposition</b>	202,53	<b>Net à payer après imposition</b>	202,53

**Navigation**

**Général**

- Via le bulletin précédent
- Modifier le bulletin en cours
- Enregistrer
- Supprimer
- Aperçu bulletin détaillé
- Aperçu bulletin simplifié
- Impression du bulletin
- A partir du brut
- A partir du net

Retour à l'écran principal

Zones complémentaires

Gestion congés payés

Données conventionnelles, Pénibilité

Fin de contrat

Arrêt de travail

Régularisations des cotisations

Liste des bulletins générés

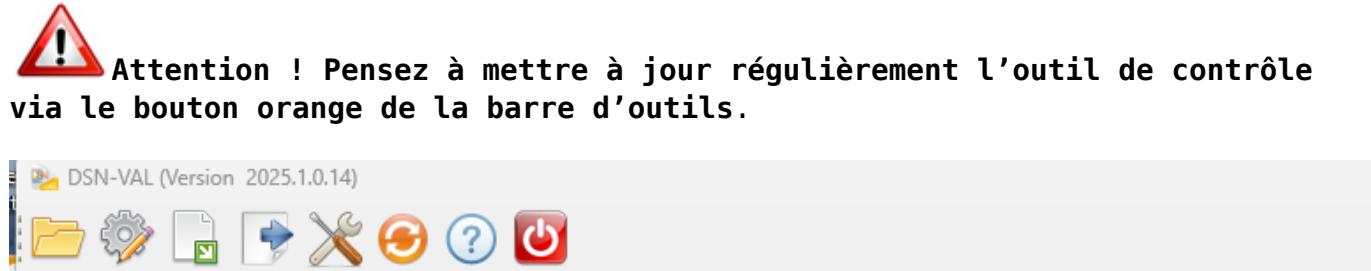


## RAPPELS

## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.14**:



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos  **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

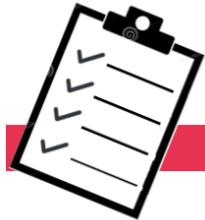
**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**

 RETOUR  
SOMMAIRE



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Utilisation du service de déclaration fin de contrat de travail unique](#)
- [Exécuter une requête](#)
- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

 RETOUR  
SOMMAIRE

# Lisez-moi V3.02.013 – 03 septembre 2025



## V.3.02.013 / 03 septembre 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.013 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail (fenêtre de messagerie, document PDF...) durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation car certains messages d'installation

apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

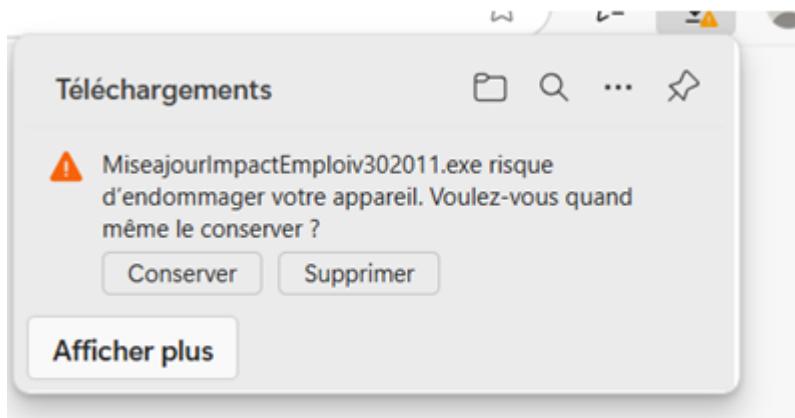


**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et **accepter si besoin les autorisations de lever les sécurités, lorsque ce type de message apparaît**.

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

---

#### ► **Apprentis – nouveaux choix d'exonération**

A partir de cette version, vous avez la possibilité de sélectionner le choix 'Exo P0 79%' ou 'Exo P0 50%'. A vous de choisir l'exonération correspondante à votre situation.

---

#### ► **Déclaration fin de contrat**

Nous sommes toujours en cours de développement concernant l'annulation d'une déclaration de fin de contrat transmise et conforme et l'annulation et remplacement d'une déclaration de fin de contrat transmise et conforme.

Précision : Vous ne retrouverez pas l'attestation employeur rematérialisée (AER) sur le site de France Travail mais seulement sur le site de net Entreprise.

**A noter : nous tenons à vous rappeler de veiller autant que possible à la fiabilisation des informations concernant la déclaration d'une fin de contrat afin d'éviter d'avoir à effectuer une modification future.**

[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique](#)

---

► **Accès aux fiches pratiques :**

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



RAPPELS

## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.13**:



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

# Lisez-moi V3.02.011 – 22 juillet 2025



## V.3.02.011 / 22 juillet 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.011 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail (fenêtre de messagerie, document PDF...) durant le téléchargement de la

**mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

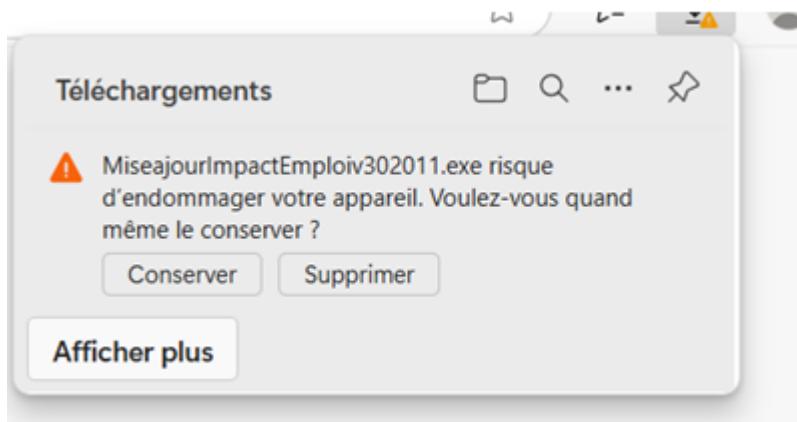


**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et accepter si besoin les autorisations de lever les sécurités, lorsque ce type de message apparaît.

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

► **Signalement Fin de contrat**

A partir de cette version, vous avez la possibilité de récupérer automatiquement les AER (Attestation Employeur Rematérialisée).

**Dans cette version, vous avez la possibilité de déposer uniquement les fins de contrat du mois de juillet.**

**Une nouvelle version technique (3.02.012) sera mise à votre disposition au cours de la 2nde quinzaine du mois d'août. Elle ouvrira les dépôts correspondant aux fins de contrat du mois d'août et les mois suivants.**

Attention le dépôt des fichiers dans le cas d'une annulation fin de contrat ou une modification fin de contrat ne sont pas disponibles. Veillez à disposer de toutes les informations fiables dès le premier dépôt.

[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique](#)

► **Signalement d'amorçage « Appel de taux PAS »**

Une nouvelle fonctionnalité vous est proposée pour récupérer le taux PAS d'un salarié nouvellement créé dans votre base.

[Consultez la fiche pratique « Appel de taux PAS»](#)

► **Accès aux fiches pratiques :**

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



**PARAMETRAGE**

► **Artiste intermittent (CCN 1285, 9999, 0014, 2310, 2642 et 3090)**

Ajout du contrat – Frais de santé isolé et famille

Mutuelle Isolé :  
P0 TA / PP TA: 0,575

Mutuelle famille :  
P0 TA/PP TA : 1,23

## ► **CCN FAMILLES RURALES (IDCC 1031)**

Les taux de prévoyance ont été mis à jour, à effet du 1er juillet 2025.



### RAPPELS

## ► **Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer**

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.13**:



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr)**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos  **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



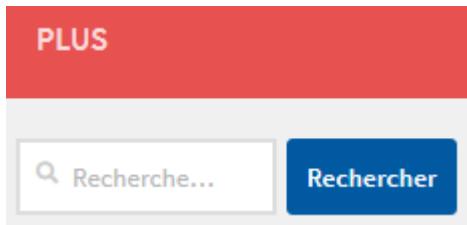
## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :



[RETOUR  
SOMMAIRE](#)

## [\*\*Lisez-moi V3.02.010 – 19 juin 2025\*\*](#)



### **V.3.02.010 / 19 JUIN 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.010 d'Impact emploi association.

---

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

**Merci de fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail (fenêtre de messagerie, document PDF...) durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.**



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et **accepter si besoin les autorisations de lever les sécurités, lorsque ce type de message apparaît**.

**Une fois la version 3.02.010 installée, vous aurez accès au mode connexion et vous pourrez ainsi quitter le mode assistance : [ici la fiche pratique](#)**

 RETOUR  
SOMMAIRE



## PARAMETRAGE

### ► CCN SPORT

- Salaire au 1er juillet 2025

La nouvelle grille de salaire à appliquer au 1er juillet 2025 a été mise à jour.

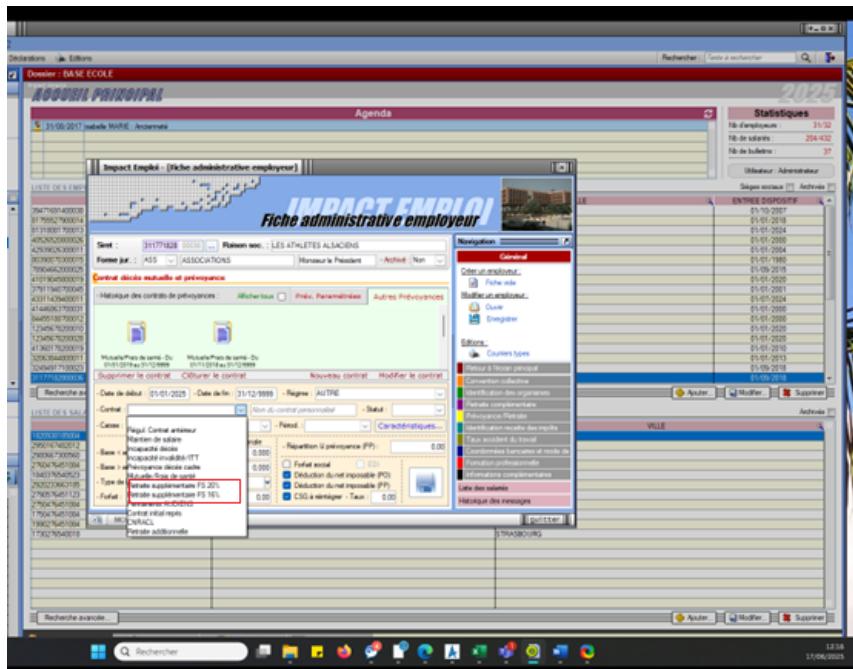
- Frais de santé pour les organismes labellisés

Paramétrage de la cotisation 0.96 % hors Alsace Moselle et 0.61 % pour l'Alsace Moselle du PMSS avec la répartition P0/PP 50/50

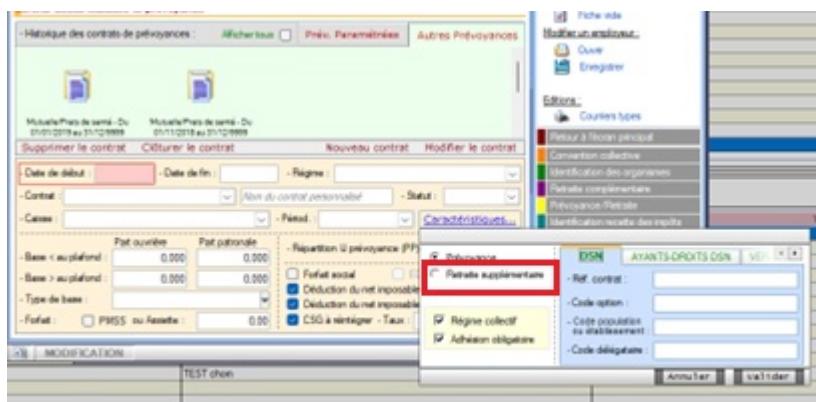
### ► Retraite supplémentaire

Le paramétrage de la retraite supplémentaire s'effectue dans l'onglet « AUTRES PREVOYANCES ».

Vous devez sélectionner la ligne concernée par le taux de forfait social appliqué.



Puis cocher « retraite supplémentaire » dans les caractéristiques du contrat :



## ►Prévoyance – cotisation employeur annuelle

La saisie de la cotisation employeur annuelle a été modifiée.

Celle-ci est développée dans le logiciel dans la rubrique « **Autres prévoyances** ».



**Avant de créer le contrat, assurez-vous que cette cotisation est identifiée sur la FPOC.**

Où trouver la fiche paramétrage FPOC ? : [ici la fiche pratique](#)

## Mode d'emploi :

1/ Créer un contrat sur 1 mois, pendant la période du 1er trimestre de l'année

*Exemple : date de début : 01/03/2025 date de fin 31/03/2025*

2/ Sélectionner **Régime : COTISATION ETABLISSEMENT**

3/ Sélectionner **Type de base 20 – MONTANT FORFAITAIRE PREVOYANCE**

4/ Saisir le montant de la cotisation

5/ Saisir au niveau des informations DSN: Réf. contrat du contrat à partir de référence contrat et alimenter le **Code population ou établissement** avec le code cotisation établissement

Exemple :

Début et fin de validité	Code organisme délégataire	Code délégué	Référence contrat	Code de cotisation établissement Libellé	Périodicité paiement déclaration	Montant et / ou taux	Désignation (Libellés type / cotisation / détail)
15/03/2022	AZ0001	DIGES1	PI85726CAADP	090 Cotisation spécifique Prévoyance	Trimestriel Annuel	9.00 €	Montant forfaitaire pour l'entreprise cotisation ADPS

Contrat décès mutuelle et prévoyance

- Historique des contrats de prévoyances : <input checked="" type="checkbox"/> Afficher tous <input checked="" type="checkbox"/> Prév. Paramétrées <input type="checkbox"/> Autres F	
<input checked="" type="radio"/> Prévoyance <input type="radio"/> Retraite supplémentaire  <input checked="" type="checkbox"/> Régime collectif <input checked="" type="checkbox"/> Adhésion obligatoire	<b>DSN</b> AYANTS-DROITS DSN VER - Réf. contrat : PI85726CA000 - Code option : - Code population : 090 - Code délégataire :
<input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Valider"/>	
Part ouvrière      Part patronale      - Répartition IJ prévoyance (PP) :	
- Base < au plafond : nnnn nnnn	

Une requête est à votre disposition pour identifier sa déclaration. Elle se nomme 78.1 Cotisations prévoyance établissement

  
**RETOUR SOMMAIRE**



## BULLETIN DE SALAIRE

### ► Onglet régularisation

L'onglet régularisation est réouvert.

Vous pouvez saisir vos régularisations de taux AT. Pour cela, il convient de saisir cette régularisation sur 2 lignes : une ligne pour l'annulation du taux AT saisi en erreur et une ligne pour saisir le taux AT correct.

Chaque ligne saisie doit correspondre à une période égale ou infra mensuelle.



Veuillez à sélectionner le bon CTP.

*Exemple :*

Cotisation	Début rattachement	Fin rattachement	Type régul.	Assiette salariale	Taux salarial	Montant salarial	Assiette patronale	Taux patronal	Montant patronal	
100-AT- Régime général	01/01/2025	31/01/2025	Taux et assiette	0,00	0,00	0,00	-1 300,00	1,38	-17,94	▲
100-AT- Régime général	01/01/2025	31/01/2025	Taux et assiette	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1,42	18,46	▼

### ► Abondement PEE, PEI, PERECO

les paramétrages du forfait social et assujettissement CSG/CRDS sont paramétrés dans le logiciel pour les abondements des plans d'épargne salariale.

Régul. salaires					
Heures Supp	Absences	Congés payés	Avantage en nature	Frais professionnels	
Primes gratifications	Ajustement sur le net	Chômage	intégration PP prévoyant	Autres éléments revenus	
Chèques vacances ...		Vers.Santé/Intéressement/Abond.PEE		Libellé libre ...	
Libellé	Montant	Participation patronale	Participation salariale	Montant Soumis	Montant soumis CSG non déductible
Versement santé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,
Intéressement					
Abondement PEE 20%					
Abondement PEE 16%					
Abond. PERECO 16%					
Abond. PERECO 20%	0,00	<b>Net imposable</b>		0,00	
Abondement PEI 16%	0,00	<b>Net à payer après imposition</b>		0,00	
Abondement PEI 20%					

NOUVEAU

RETOUR  
SOMMAIRE



## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).

Inscription

## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.11** :



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Mise à jour Mode connexion](#)
- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

# Lisez-moi V3.02.009 – 12 mai 2025



## V.3.02.009 / 12 mai 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.009 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte :** il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

 RETOUR SOMMAIRE



## PARAMETRAGE

### ► Taux AT

Les taux AT ont été mis à jour pour une application au 1er mai 2025.

### ► Taux de cotisation PP chômage

La cotisation a été mise à jour :

-4.00 % pour le régime général

-9 % pour le régime des intermittents du spectacle

### ► PLFSS 2025 – Modification taux réduits

La diminution des points de sortie des réductions de taux de cotisations patronales d'assurance maladie et d'allocations familiales ont été actualisés

pour prise d'effet au 1er janvier 2025:

2.25 SMIC annuel pour l'assurance maladie

3.3 SMIC annuel pour la cotisation allocations familiales.

#### ► **Réduction générale**

Le paramètre T a été mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutualisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)

#### ► **L'exonération applicable LODEOM**

Le paramètre T a été mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutualisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)

#### ► **L'exonération applicable Aide à domicile**

Le paramètre T a été mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutualisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)



BULLETIN DE SALAIRE

RETOUR  
SOMMAIRE

#### ► **Onglet régularisation**

Une modification est en cours de développement pour la régularisation des cotisations AT.

Pendant le temps des développements, l'onglet AT dans « Autres cotisations » n'est pas accessible.

RETOUR  
SOMMAIRE

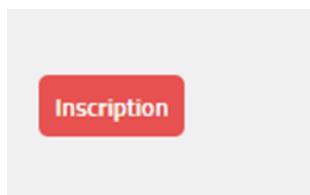


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

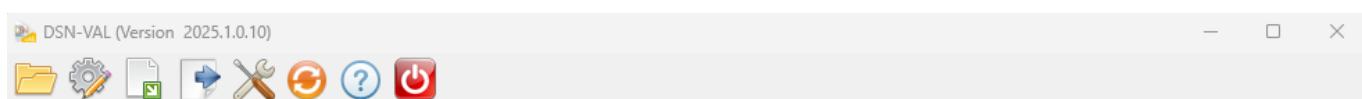
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.10** :



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test**

**sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, **privilégiiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).**

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI !](#)  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

---

Recherche... Rechercher

RETOUR  
SOMMAIRE

## Lisez-moi V3.02.008 – 28 mars 2025



### **V.3.02.008 / 28 mars 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.008 d'Impact emploi association.

---

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► **Téléchargement de la mise à jour**

**Merci de fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail (fenêtre de messagerie, document PDF...) durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.**



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Apprenti

Le paramétrage pour la gestion des nouveaux contrats apprentis **signés à partir du 1er mars** a été corrigé. les cotisations PP prévoyance et frais de santé ont été intégré au calcul de la CSG/CRDS.

Pensez à recalculer vos bulletins concernant un apprenti dont le contrat a été signé à partir du 1er mars.

## PARAMETRAGE

### ► Complémentaire santé – CCN Familles Rurales

Les taux ont été actualisés pour prise d'effet au 1er avril 2025:

3.62 % du PMSS pour le régime général

2.54 % du PMSS pour le régime local Alsace Moselle

### ► Réduction générale et PPV

Suite à la publication de la loi de finances de sécurité sociale, la PPV est prise en compte dans le dénominateur de la formule de calcul de la réduction générale.

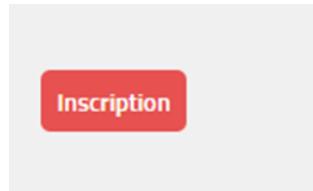


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

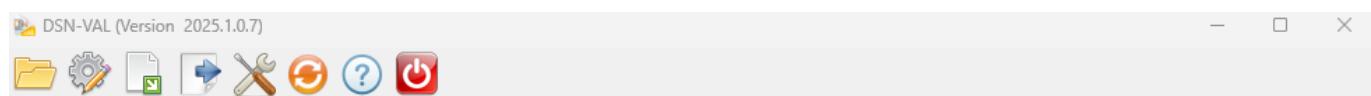
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.7** :



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

#### ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



#### FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

---

Rechercher



---

**[Lisez-moi V3.02.007 – 05 mars 2025](#)**



**V.3.02.007 / 5 mars 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.007 d'Impact emploi association.

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte :** il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Apprenti

Le paramétrage pour la gestion des nouveaux contrats apprentis **signés à partir du 1er mars** est développé.





## PARAMETRAGE

### ► **Prévoyance – cotisation employeur annuelle**

La caisse de prévoyance ALLIANZ prélève une cotisation annuelle employeur d'un montant de 9 €.

Celle-ci est développée dans le logiciel dans la rubrique prévoyance paramétrée.



**Avant de créer le contrat, assurez-vous que cette cotisation est identifiée sur la FPOC..**

Mode d'emploi :

Créer un contrat sur 1 mois, pendant la période du 1er trimestre de l'année

*Exemple : date de début : 01/03/2025 date de fin 31/03/2025*

Sélectionner **Régime : COTISATION ETABLISSEMENT**

Sélectionner **Type de base 20 – MONTANT FORFAITAIRE PREVOYANCE**

Saisir au niveau des informations DSN: **Réf. contrat** du contrat à partir de référence contrat et alimenter le **Code population** avec le code cotisation établissement

Début et fin de validité	Code organisme déléguétaire	Code de cotisation établissement Libellé	Périodicité paiement	Périodicité déclaration	Montant et / ou taux	Désignation (Libellés type / cotisation / détail)
15/03/2022	AZ0001 DIGES1	PI85726CAADP S21.G00.15.001 S21.G00.20.001 S21.G00.20.003 S21.G00.55.003	090 Cotisation spécifique Prévoyance	Trimestriel	Annuel	9,00 € Montant forfaitaire pour l'entreprise cotisation ADPS

**Contrat décès mutuelle et prévoyance**

- Historique des contrats de prévoyances :  Afficher tous  Prév. Paramétrées  Autres P

!

DSN AYANTS-DROITS DSN VER

- Réf. contrat : PI85726CA000

- Code option :

- Code population : 090

- Code déléguétaire :

Annuler Valider

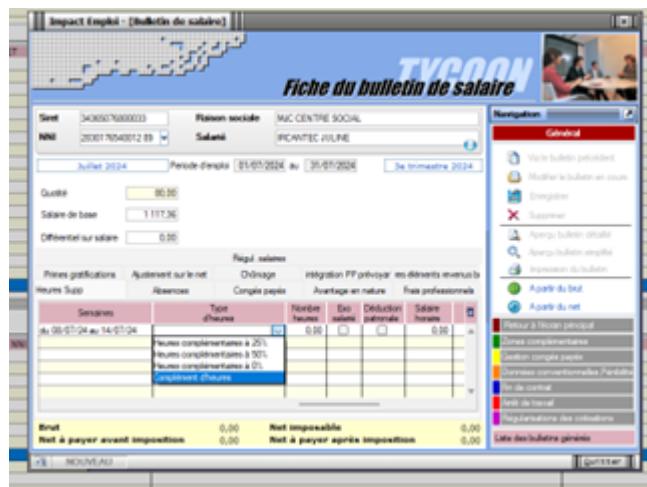
Part ouvrier Part patronal - Répartition IJ prévoyance (PP) :

Une requête est à votre disposition pour identifier sa déclaration. Elle se nomme 78.1 Cotisations prévoyance établissement

**Si sur votre FPOC figure une cotisation employeur annuelle qui ne correspond pas à celle proposée, merci de contacter l'assistance pour procéder à son paramétrage.**

## ►Complément d'heures

Pour ajouter un complément d'heures dans le cadre d'un contrat relevant de la CCN du sport, de l'animation ou Familles Rurales, il convient de les déclarer dans l'onglet heures supplémentaires.



## ► Taux de cotisation Formation

Les taux ont été actualisés

 RETOUR  
SOMMAIRE



### RAPPELS

## ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

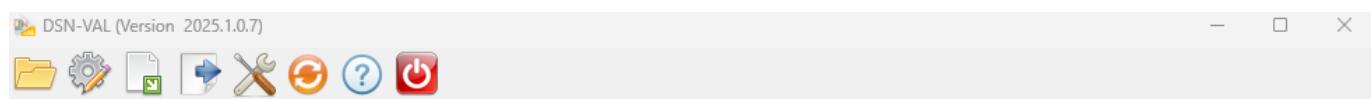
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2025, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est disponible sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la 2025.1.0.7 :



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information :** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

#### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**

RETOUR  
SOMMAIRE



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

